

La commune de LEZINNES (89160)

vous propose un hébergement en gîte d'étape et de groupes (32 lits) dans un ancien moulin entièrement rénové qui est ouvert toute l'année : <https://gravieredumoulin.lezinn.es.fr/gite.php?lg=fr>
ou dans son camping de 32 places : <https://gravieredumoulin.lezinn.es.fr/camping.php?lg=fr>



Tout cela, au bord de la rivière l'Armançon sur un site où vous pourrez également vous adonner à la pratique du canoë, du kayak, du tennis, de la pétanque et de la pêche. Un espace pique-nique est à votre disposition avec barbecue.

Renseignements utiles :

Tous commerces à Lézinnes
Médecins à Ancy – Tanlay – Tonnerre
Hôpital à Tonnerre (10 km)

Quelques spécialités régionales !

Escargots
Vins et Crémant de Bourgogne
Andouillettes au Chablis
Biscuits du Duché de Chablis

Fromages :

Soumaintrain, Chaource, Epoisses
Saint Florentin

Marchés :

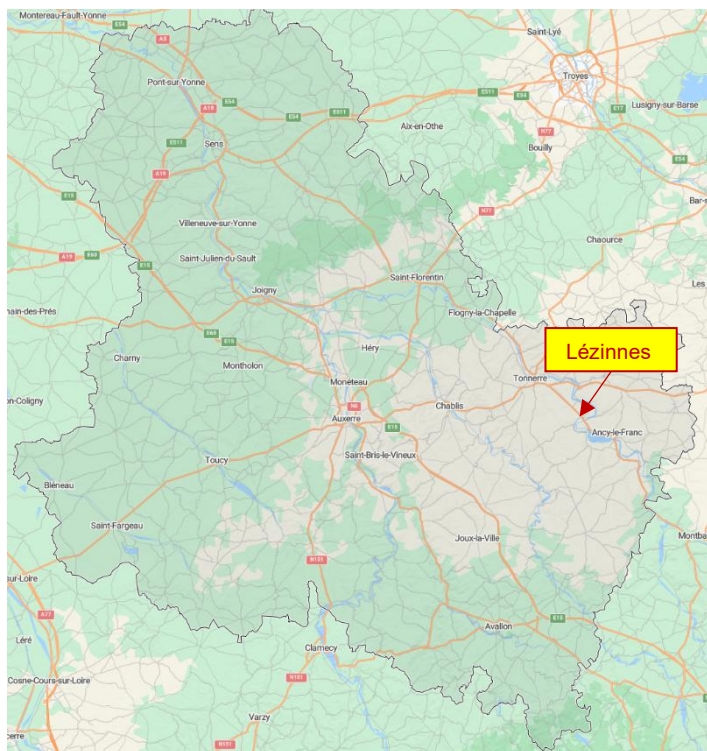
RAVIERES le mardi matin
NOYERS le mercredi matin
ANCY LE FRANC le jeudi matin
TONNERRE le samedi matin
CHABLIS le dimanche matin

Accès à LEZINNES (89160) :

Autoroute A6 : sortie 21 Nîtry (30km) ou sortie 20 Auxerre sud (40 km)

Route D905

SNCF : TONNERRE 10 km



REGLEMENT

RANDONNÉE PERMANENTE DES LAVOIRS EN PAYS TONNERROIS

Label national N° 178/03

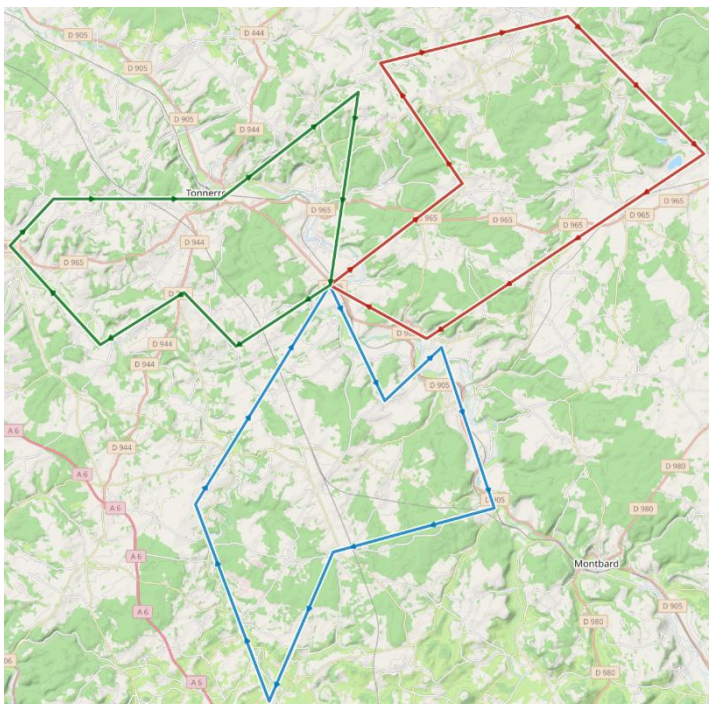
352KM en 3 boucles :

P1 : 123km D+1486m

P2 : 119km D+1133m

P3 : 110km D+1339m

Cette randonnée permanente était à l'origine proposée par le Club Cyclo Tonnerrois par le biais de M. CUDEL, elle est maintenant reprise par le CODEP 89.



Elle est ouverte à toute personne majeure licenciée ou non dans un club et aux mineurs accompagnés d'un parent, d'un représentant légal ou d'un tuteur qualifié. Les participants devront posséder une assurance personnelle.

En s'inscrivant à cette randonnée, ils attestent sur l'honneur avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité, être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi et ils s'engagent à respecter la nature, le code de la route et à assurer leur propre sécurité. Le port du casque est obligatoire, gants et lunettes conseillés.

Le coût de l'inscription est de 7€ pour les licenciés FFCT et de 10€ pour les non licenciés FFCT.

La randonnée se présente sous la forme de 3 boucles à parcourir au départ de Lézennes. Elle peut s'effectuer dans n'importe quel ordre et dans n'importe quel sens et aucun délai de temps n'est imposé pour effectuer le circuit.

Une carte de pointage doit être complétée aux points de contrôle indiqués par l'apposition d'un tampon portant le nom de la localité ou par une photo du vélo devant le panneau de la localité. Les visas obligatoires de départ et d'arrivée auront lieu à Lézennes. A l'issue de la totalité de la randonnée, la carte dûment complétée devra nous être renvoyée pour homologation.

Contrôles BCN et BPF :

Nuits-sur-Armançon, Montréal et Noyers

Parcours vallonné, entre 150 et 350 m d'altitude

Le dossier complet comprend :

Les parcours au format GPX et TCX

La carte de pointage des 3 parcours

Le descriptif détaillé des parcours comprenant la liste des sites touristiques à découvrir

Responsable à contacter : Olivier Barrois - Tél : 06 16 25 19 72

Email : departement89-webmaster@ffvelo.fr

BIENVENUE EN PAYS TONNERROIS

LA PIERRE, LE BOIS, L'EAU



Avec ses nombreux lavoirs, ses villages de pierres sèches, ses châteaux Renaissance, ses bourgs médiévaux, ses immenses forêts.

Avec la pierre et le bois, l'eau est un des trois éléments essentiels du caractère du Pays Tonnerrois. Son sous-sol calcaire draine les eaux de ses vastes plateaux par un réseau souterrain complexe, pour les emmener jusqu'à d'innombrables lavoirs, sources et fontaines plus ou moins mystérieuses, jaillissant des combes et vallées où se nichent les villages aux maisons bâties de pierres sèches tirées des nombreuses carrières locales :

- **Carrières de pierres plates "à tout faire"**, pour les murs, les caves, les sols ou les toits dont quelques-uns sont encore couverts de ces "laves", comme les toits du lavoir de Pimelles, de la Chapelle St Georges à Pacy ou de la belle église romane de Chassignelles

- **Carrières de pierre "nobles"** à Ravières, à Cry et à Massangis ayant été utilisée à la construction des Châteaux de Tanlay, d'Ancy-le-Franc, de Maulnes, de Nuits sur Armançon, des Abbayes de Quincy et de Molesmes, du Prieuré de Vausse et de l'Hôtel Dieu de Tonnerre. Nobles pierres également exportées pour la construction entre-autre, de l'Hôtel de Ville de Paris, du Panthéon, de l'Opéra Bastille, du « Métropolitan Muséum » de New-York ou l'aéroport de Ryad.

Le Tonnerrois c'est aussi le bois et ses immenses forêts recouvrant plus du tiers de son territoire.



C'est également l'eau avec ses deux cours d'eau principaux, l'Armançon et le Serein, affluents de l'Yonne, serpentent au fond de vallées verdoyantes et vivantes où se tiennent les plus gros bourgs et sur les coteaux desquelles s'accrochent les vignobles renommés. Côté Armançon, le Canal de Bourgogne n'est plus utilisé aujourd'hui que pour le tourisme et la navigation de plaisance. Les nombreuses "pénichettes" le parcourant chaque été apportent une agréable impression de vacances et de gaieté qui invite les promeneurs à flâner sur ses berges à pied ou à bicyclette. Au-delà de ces vallées s'étalent les immenses plateaux de forêts et de cultures parsemés de rares villages et de fermes parfois encore fortifiées.

C'est au travers d'un réseau de petites routes tranquilles que nous vous invitons à découvrir ces paysages divers à la découverte d'un patrimoine au bon goût de terroir.

Le CODEP 89 vous souhaite une bonne route et un bon séjour en Pays Tonnerrois.